

Les impôts dans les comptes consolidés : quels enjeux pour les fiscalistes ?

Matinée fiscale de l'IFA
15 mai 2018

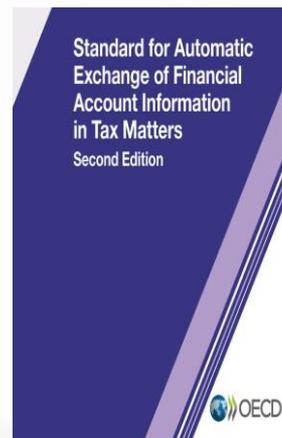
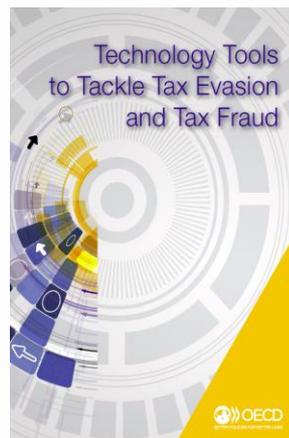
Avec la participation de :
Laurence Jaton – Engie
Thierry Morgant - Taj

Sommaire

- Comment adapter sa communication interne et externe aux nouvelles règles fiscales ?
- Quels enjeux pour les relations avec les autorités fiscales ?
- Quelles procédures mettre en place pour assurer une bonne cohérence d'ensemble ?
- Conséquences pratiques de la digitalisation – avantages et inconvénients.

Comment adapter sa communication interne et externe aux nouvelles règles fiscales ?

- Transparence et lutte contre l'évasion fiscale sont au cœur des travaux de l'OCDE

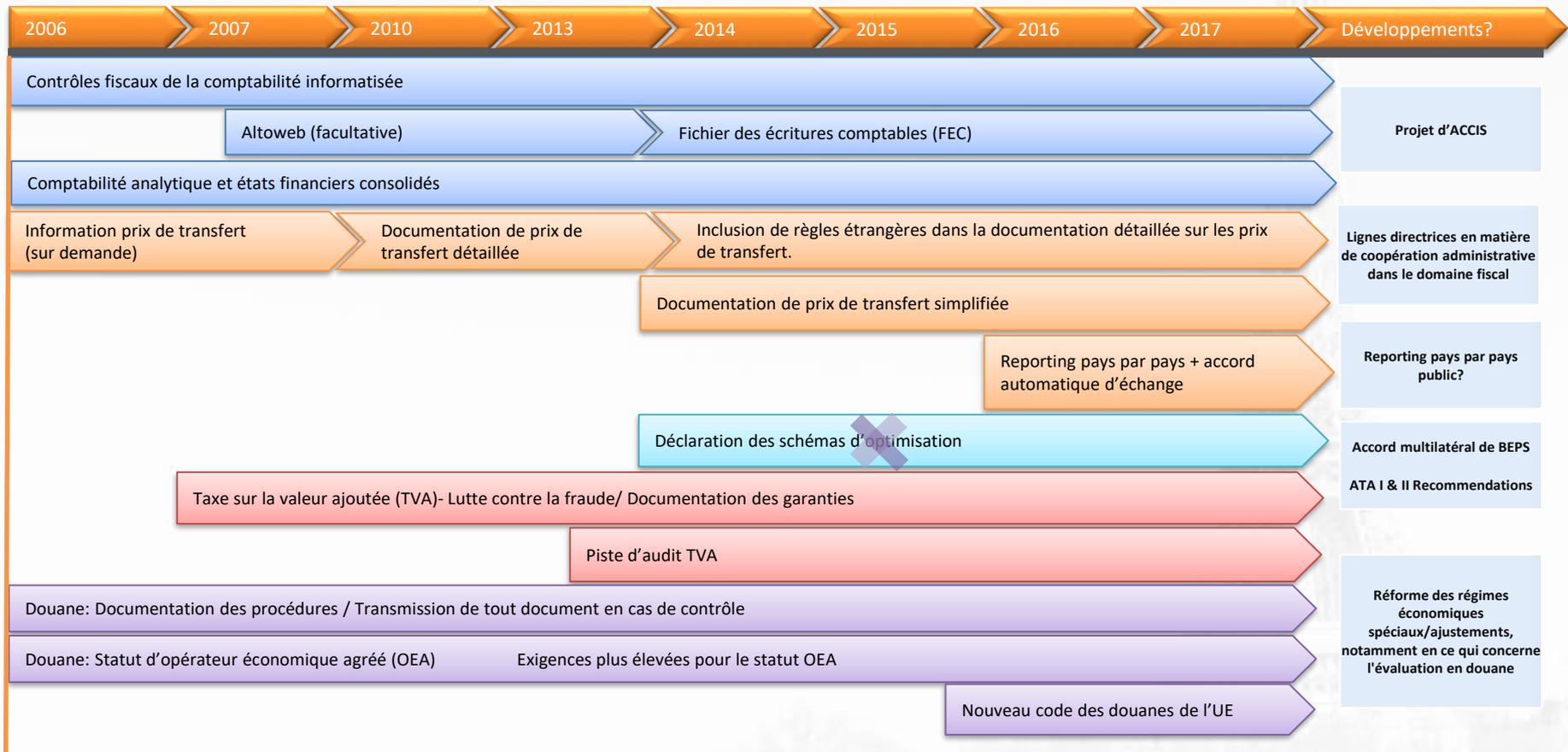


Comment adapter sa communication interne et externe aux nouvelles règles fiscales ?

- Nouvelles obligations déclaratives et de conformité en matière fiscale pesant sur les groupes au niveau mondial : «de la soft law à la hard law» :
 - Royaume Uni : publication annuelle sur la stratégie fiscale des groupes et code de bonnes pratiques fiscales pour les multinationales, sous peine de sanctions financières; entrée en vigueur prochaine du «corporate criminal offence» ;
 - USA : obligations Sarbanes Oxley ;
 - Irlande : obligation déclarative sur la conformité imposée aux dirigeants de sociétés («directors compliance statement»), sous peine de sanctions pénales et financières ;
 - Italie : conformité fiscale «coopérative» incluant la mise en place d'une organisation pour garantir l'implication de la fonction fiscale dans les décisions du groupe, une méthodologie pour l'identification et le chiffrage des risques fiscaux, solutions informatiques pour améliorer le reporting. Pénalités réduites en cas de contrôle, publication des sociétés ayant adhéré au système sur le site de l'administration fiscale ;
 - Russie : monitoring fiscal «horizontal» avec un ensemble de normes de contrôle interne et système de gestion de risques/contrôle interne en matière fiscale permettant d'identifier et corriger les erreurs, les incertitudes et les opérations suspectes en temps réel. Contrôles fiscaux allégés, échanges simplifiés avec le fisc ;
 - Espagne : code de bonnes pratiques fiscales en matière de transparence et coopération avec le fisc.

Comment adapter sa communication interne et externe aux nouvelles règles fiscales ?

- En France, les obligations fiscales ont radicalement changé et significativement augmenté pour les entreprises



Comment adapter sa communication interne et externe aux nouvelles règles fiscales ?

- Les questions qui se posent

Quelles sont les obligations légales ?

Quels indicateurs publier ?

Quelle image de l'entreprise cela va-t-il donner ?

De sa gestion fiscale ?

La vision proposée est-elle complète ?

L'entreprise devrait-elle ajouter des informations ?

Quelle est la pratique de marché ?

Comment se positioner par rapport aux concurrents ?

Comment garantir la qualité des données publiées ?

Quelles procédures internes mettre en place ?

Quelle flexibilité par rapport aux besoins futurs du groupe ?

Quels enjeux pour les relations avec les autorités fiscales?

- Toujours davantage d'information :
 - CBCR, piste d'audit fiable, FIN48, documentation prix de transfert, déclaration des flux, déclarations des paiements à l'étranger, ...
- Mais une information parcellaire, non réconciliée ou contradictoire :
 - norme comptable, périmètre, niveau de détail (CBCR), principes de gestion (données conso Vs prix de transfert compta statutaire), information par secteur, ...
- Un net transfert de la charge de travail vers les entreprises :
 - fournir des informations obligatoires mais différentes ou non réconciliées et ensuite expliquer pourquoi elles diffèrent.
- A terme (déjà dans certaines situations) un transfert de la charge de la preuve vers les entreprises.

Quels enjeux pour les relations avec les autorités fiscales ?

- La relation de confiance, le monitoring horizontal hollandais ou coréen, les pré-audits, le responsable «customer» UK, autant de mesures qui assoient un partage immédiat de l'information et une rationalisation de celle-ci directement du «producteur» au «consommateur».
- Des situations simplifiées en contrepartie d'une mise à niveau des autorités fiscales ?
- Vers une gestion fiscale des entreprises confiée à l'Etat ?
 - Cette hypothèse, provocante, aboutirait pourtant à une situation quasi équivalente à la situation actuelle – seul le point de chute fiscal serait différent.
- Un enjeu de souveraineté, fiscale avant tout, dans certains pays plus que dans d'autres.
 - Les règles comptables françaises restent un socle inattaquable malgré ses relatives imperfections et la complexification croissante pour les entreprises (IFRS15 en dernier lieu).

Quelles procédures mettre en place pour assurer une bonne cohérence d'ensemble ?

- Le niveau d'information disponible ainsi que la connaissance par les autorités fiscales des pratiques financières induisent une évolution des comportements.
- Le premier sujet est bien sûr celui du droit positif – quelles sont les obligations formelles pour une entreprise ?
 - Les réponses varient selon les pays et les procédures mais cela reste une question de temps.
- Si on admet comme postulat que toute information peut un jour être communiquée et/ou rendue publique, de nouvelles méthodes de travail sont sans doute utiles.
- Les enjeux sont multiples :
 - cohérence des informations existantes et publiées ;
 - réconciliation des différents formats utilisés ;
 - maîtrise interne des sujets fiscaux à promouvoir ;
 - rapprochement des opérationnels, des financiers et des fiscalistes.

Quelles procédures mettre en place pour assurer une bonne cohérence d'ensemble ?

- Quelques exemples classiques :
 - rapports de valorisation et transferts d'actifs ou rémunération de ces actifs ;
 - affectation par pays des valeurs d'acquisition ;
 - données CBCR et autre format comptable ;
 - rapport de gestion et positions fiscales lors des contrôles ;
 - communication personnelle des dirigeants et prix de transfert ;
 - positions fiscales au sein d'un groupe entre siège et métiers ou entre implantations étrangères ;
 - ...
- Faut-il centraliser l'ensemble des communications ? Impliquer un fiscaliste de manière systématique ? Développer une approche forensic ?
- Les approches peuvent être multiples et dépendent du fonctionnement de chaque groupe.

Conséquences pratiques de la digitalisation – avantages et inconvénients

- Vaste sujet – digitalisation de l'économie, de l'entreprise, de l'Etat, **de la fonction fiscale ?**
- Les enjeux pour la fonction fiscale sont infinis :
 - un besoin clair pour des raisons de contrôle, de gestion et de performance ;
 - des outils et procédures enfin pertinents et efficaces ;
 - une transformation du métier ;
 - des risques nouveaux ;
 - un renforcement des obligations de transparence à terme.
- Beaucoup de choses sont à réinventer, sans doute en partant d'une page blanche et en revenant ensuite à la situation actuelle pour assurer le "change" et la cohérence d'ensemble.
- De nouveaux profils sont indispensables.
- Les Etats eux-mêmes sont pour beaucoup devant une montagne.

Conséquences pratiques de la digitalisation – avantages et inconvénients

- Comme bien souvent, celui qui a la main est avantagé.
 - L'entreprise est en lead sur tous ces sujets, à elle de proposer un cadre pertinent (et constructif ?).
- Pour autant, les exigences vont nécessairement se renforcer, sous la pression sociétale et médiatique, menées par des ONGs très actives.
- Des freins, déjà évoqués, existent mais il devient indispensable de préparer l'avenir :
 - redéfinir le périmètre de la fonction fiscale avec un spectre plus large ;
 - expliquer et vendre en interne la performance fiscale réelle ;
 - asseoir un rôle plus actif avec un poids accru dans l'évolution des business models, une proximité accrue avec le management et des moyens en nette croissance...